



03 AVR 2017

DECISION N° 013/D/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M°BYO/SPM/2017 DU

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION

N°004/C/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/DDEFOP/CDPMP/2017 DU 27 FEVRIER 2017

POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU MAYO-BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

**Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Banyo,
(Autorité Contractante)**

- Vu** la constitution ;
- Vu** le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** le Décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
- Vu** le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;
- Vu** L'Arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination de M. MOHAMADOU AMINOU, Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Banyo ;
- Vu** la circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu** la circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2016 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2017 ;
- Considérant** Le Dossier de Consultation N°004/C/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/DDEFOP/CDPMP/2017 du 27 février 2017 pour l'acquisition du mobilier de bureau à la Délégation Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle du Mayo-Banyo, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua;
- Considérant** La proposition d'attribution contenue dans la lettre N°2017/008/PA/PR/MINMAP/DRA/DDM°BYO/CDPMP de Monsieur le Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Mayo-Banyo respectivement en date du 09 Février 2017 ;
- Considérant** La note de vérification N°025/N/PR/DDMAP-M°BYO/BDCEMP du 31 mars 2017 de Monsieur le Chef de Brigade de Contrôle à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo.
- Considérant** Le procès-verbal de négociation entre le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Banyo et le Directeur des Etablissements FAI JOSEPH ET FILS ;

Decide:

Article 1er : Le Marché, objet de la consultation susvisée est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué, à l'entreprise ci-dessous :

Maitre d'Ouvrage Délégué	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	MONTANT TTC (FCFA) NEGOCIATION	Délai d'exécution	Observations
DDEFOP MAYO-BANYO	DDEFOP MAYO-BANYO	ETS FAI JOSEPH ET FILS, BP : 05 BANYO TEL : 677817836 660891557	5 487 776	434 191 756	6 000 000	02 MOIS	ATTRIBUTAIRE

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Banyo, le 03 AVR 2017
LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS

Ampliations:

- MINMAP/YDE
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- SOPECAM/NGDERE (pour publication)
- PREFET M°BANYO
- CDPMP/M°BYO
- DDEFOP/M°BYO
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER

MOHAMADOU AMINOU

Ingénieur principal TGC Assermente

Mle 02-0227 ONIGC

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix Travail Patrie

 PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

 MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

 SECRETARIAT GENERAL

 DELEGATION REGIONALE DE L'ADAMAOUA

 DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-BANYO

 SERVICE DE LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work- Fatherland

 PRESIDENCY OF THE REPUBLIC

 MINISTRY OF PUBLIC CONTRACTS

 GENERAL SECRETARIAT

 ADAMAOUA REGIONAL DELEGATION

 MAYO-BANYO DIVISIONAL DELEGATION

 TENDER BOARD SERVICES

03 AVR 2017

COMMUNIQUE N° 013/C/PR/MINMAP/SG/DR-AD/DD-M'BYO/SPM/2017 DU

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION
 N°004/C/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/DDEFOP/CDPMP/2017 DU 27 FEVRIER 2017
 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION
 PROFESSIONNELLE DU MAYO-BANYO, DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.**

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES MARCHES PUBLICS DU MAYO-BANYO, AUTORITE CONTRACTANTE,
 porte a la connaissance du public que :

Par Décision N° 013/D/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/SPM/2017 DU 03 AVR 2017

L'entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre commande relative à l'Appel d'Offre
 Susmentionné pour le montant et le délai suivant :

Maitre d'Ouvrage Délégué	Lieu d'exécution	Entreprise	MONTANT TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	MONTANT TTC (FCFA) corrigé	MONTANT TTC (FCFA) NEGOCIATION	Délai d'exécution	Observations
DDEFOP MAYO-BANYO	DDEFOP MAYO-BANYO	ETS FAI JOSEPH ET FILS, BP : 05 BANYO TEL : 677817836 660891557	5 487 776	434 191 756	6 000 000	02 MOIS	ATTRIBUTAIRE

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Banyo, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué ,en vue de la souscription de son projets de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

Ampliations:

- MINMAP/YDE
- ARMP/AD/NDERE (pour publication)
- SOPECAM/NGDERE (pour publication)
- PREFET M°BANYO
- CDPMP/ M° BYO
- DDEFOP/ M° BYO
- AFFICHAGE
- CHRONOS/ARCHIVES
- DOSSIER

03 AVR 2017
 Banyo, le _____
 LE DELEGUE DEPARTEMENTAL
 DES MARCHES PUBLICS,

MOHAMADOU AMINOU
 Ingénieur principal TGC Assermente
 Mle 02-0227 ONIGC

CONSULTATION N°004/C/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/DDEFOP/CDPMP/2017 DU 27 FEVRIER 2017
RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER DE BUREAU A LA DELEGATION
DEPARTEMENTALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DU MAYO-BANYO,
DEPARTEMENT DU MAYO BANYO, REGION DE L'ADAMAOUA.

PROCES VERBAL DE NEGOCIATION

L'an deux mille dix-sept et le trois du mois d'avril, a eu lieu dans le bureau de Monsieur le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Autorité Contractante) la négociation en vue d'obtention d'un marché satisfaisant pour les travaux objet de la consultation susmentionnée.

Par lettre N°056 /L/R-AD/D-M°BYO/DDMAP/SPM/2017 du 03 avril 2017, le Délégué Départemental des Marchés Publics du Mayo-Banyo (Autorité Contractante) a invité le Directeur Général des établissements FAI JOSEPH ET FILS, unique soumissionnaire dont l'offre a été supérieure au montant du financement disponible pour négociation conformément à l'article 35(3) du Code des Marchés Publics.

Suite à la présentation de la situation, et après avoir parcouru tous les documents, devis, proposition d'attribution, autorisation de dépense, les deux partis ont été convaincus après vérification qu'effectivement le montant corrigé conformément au Dossier de consultation est de 434 191 756 Francs CFA et est largement supérieure à l'enveloppe prévue à savoir 6 000 000 FCFA TTC

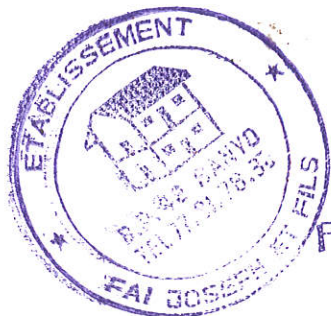
A l'issue de cette négociation, le Directeur Général de l'entreprise a accepté de réaliser la livraison sus évoquées en respectant les règles de l'art et la réglementation en vigueur au montant de 6 000 000(six millions) de francs CFA TTC reparti comme suit :

N°	REFERENCES MERCURIALE	DESIGNATION DES EQUIPEMENTS	UNITE	QUANTITE	P U	P T
1	05-005-120002	bureau directeur de 120x80x74 avec retour caisson à 3 tiroirs muni d'un sous-main en simili cuir encastré	u	1	396 741	396 741
2	05-003-120067	bureau 1,20mx060 avec tiroirs en bois sapelli sur piètement mobile	u	2	340 064	680 128
3	06-012-120132	fauteuil bureau avec accoudoir sur 5 pieds en roulette	u	3	249 380	748 140
4	06-012-120015	chaise visiteur en simili cuir assise fixe et non réglable accoudoirs chromes/piètement fixe	u	10	60 684	606 840
5	05-004-12008	armoires de rangement en bois 2 battants dim80x45x99m	u	2	283 387	566 774
6	08-001-120296	rideau double 150x270 en lin simple oeuillet+pose	u	10	22 671	226 710
7	08-001-120296	rideau double 200x180 en lin simple oeuillet+pose	u	1	20 404	20 404
8	06-013-120006	fauteuil directeur en cuir avec dossier haut accoudoirs en bois et assise réglable sur roulette	u	1	187 035	187 035
9	05-009-120012	table de conférence en bois, plateau en cuir incorporé de 3,5 x 1, 30m ; sur piètement fixe noirci	u	1	396 741	396 741
10	10-004-120371	téléviseur lg 32, lcd lg32 le 45000+regulateur de tension 300va	u	1	396 741	396 741
11		antenne démodulateur	u	1	56 677	56 677
12	08-004-120019	MOQUETTE SWEET GRIS	M ²	22,61	6 266	141 676
TOTAL HORS TVA						5 031 447
TVA = 19,25%						968 553
IR = 5,5%						276 730
NET A MANDATER						4 754 717
TOTAL TTC						6 000 000

En foi de quoi, le présent procès de négociation est établi les jour, mois et an que dessus pour servir et valoir ce que de droit. /-

Ont signé :

Le Directeur Général,
(Lu et approuvé)



FAI WIRNGO JOSEPH
MANAGING DIRECTOR

Banyo, le **03 AVR 2017**

LE DELEGUE DEPARTEMENTAL DES
MARCHES PUBLICS DU MAYO-BANYO,
"AUTORITE CONTRACTANTE"



MOHAMADOU AMINOU

Ingénieur Principal TGC Assermenté

M^{le} 02-0227 ONIGC